

**Procès
Polo
à Genève**

Un plaignant aux urgences

L'un des deux notables mexicains déclare forfait, l'autre étale ses trous de mémoire

Genève

Michel Noverraz

La Cour d'assises de Genève devait entendre hier l'un des deux gros plaignants qui attaquent Roberto Polo, ce financier américano-cubain, «prince de l'art», accusé d'abus de confiance pour quelque 100 millions de dollars («Le Matin» d'hier). Cet homme que tout le monde attendait est le très puissant Pablo Aramburu-zabala, 63 ans, patron d'un empire industriel au Mexique et brasseur des fameuses bières Corona. Mais à peine arrivé à Genève avec son épouse, il a dû être hospitalisé au service des urgences de l'Hôpital cantonal. Il sera même opéré sans tarder, soit dans cette ville soit après un transfert aux Etats-Unis.

Fine moustache et cheveux plaqués, restait l'autre plaignant d'envergure, Martinez Manauto, 79 ans. Ex-ministre mexicain de la Santé, il prétend

avoir confié 46 millions de dollars à Polo, somme qu'il n'aurait jamais récupérée. Mais à la barre il avoue surtout ses trous de mémoire, et l'on ne saura jamais, dans une fourchette de 35 à 70 millions, ce qu'il a vraiment remis au financier... Ce qui fait malgré tout beaucoup d'argent, même pour un ministre qui ne compte pas ses dollars. Harcelé là-dessus par la défense, il expliquera que cette jolie fortune lui vient des élevages de sa femme, et surtout pas de ses activités politiques.

Tout juste divorcée...

Citée comme témoin, Rosa Polo Suro, nièce de l'ex-président de la République dominicaine, commencera par annoncer qu'elle est divorcée de l'accusé depuis... vendredi dernier. Puis elle racontera ses vingt-deux ans de vie avec Roberto, les années de galère puis les années de gloire.

Il y aura les maisons et appartements à New York et à Paris, les bijoux dont il va la couvrir. Jusqu'à la déconfiture: «Alors, il a revendu à Saint-Moritz une bonne part des bijoux qu'il m'avait offerts...» Puis, sur ceux qui lui restent, elle en liquidera d'autres encore. «Pour payer les avocats de mon mari, en Amérique, en France, à Genève», explique-t-elle. Mais Rosa Polo Suro ne devrait pas se retrouver sur la paille: après son divorce elle garde notamment les meubles anciens de la maison de New York (cinq millions de dollars), quelques bijoux (deux millions) et la moitié de l'appartement parisien.

Le procès continue aujourd'hui.

PUB

COPIEURS
MINOLTA
MITA
SHARP
 ENTRETIEN GARANTI

SERVICE SOIGNE  CONSULTEZ-NOUS

COPYFAX

021 / 635 00 75

Le Matin - mercredi 14/6